



Ville de Beauharnois

9^e séance du conseil municipal

PROCÈS-VERBAL

2^e séance extraordinaire du 1 juillet 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Beauharnois tenue le 1 juillet 2025 à la salle du conseil municipal située au 660, rue Ellice à Beauharnois sous la présidence du maire, Monsieur Alain Dubuc.

Sont présents

Madame Jocelyne Rajotte, conseillère du district n°1 – des Îles de la Paix
Monsieur Francis Laberge, conseiller du district n°2 – de la Beauce
Monsieur Mario Charette, conseiller du district n°3 – des Moissons
Monsieur Dominique Bellemare, conseiller du district n°4 – Saint-Louis
Monsieur Alain Savard, conseiller du district n°5 – Parc industriel
Madame Manon Fortier, conseillère du district n°6 – de la Pointe-du-Buisson

Sont également présentes

Madame Katherine-Érika Vincent, directrice générale
Madame Janie Arseneau, greffière

1 Ouverture de la séance

1.1 2025-07-288 Ouverture de la séance

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE la séance extraordinaire du conseil municipal soit ouverte. Il est 19h00.

Adoptée.

1.2 Constatation du quorum

Monsieur le maire, Alain Dubuc, constate que le quorum est atteint.

1.3 2025-07-289 Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1 Ouverture de la séance

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Constatation du quorum
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour



- 2 Service des finances et de la trésorerie**
 - 2.1 Présentation du Programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) 2026-2027-2028
- 3 Affaires nouvelles**
 - 3.1 Affaires nouvelles
- 4 Communication des membres du conseil**
 - 4.1 Communications des membres du conseil
- 5 Période de questions**
 - 5.1 Période de questions
- 6 Levée de la séance**
 - 6.1 Levée de la séance

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée.

2 Service des finances et de la trésorerie

2.1 2025-07-290 Présentation du Programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) 2026-2027-2028

ATTENDU la présentation du Programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2026-2027-2028 pour un montant de 25 186 559 \$ en 2026, 41 301 632 \$ en 2027 et 21 267 614 \$ en 2028, soit pour un montant total de 87 755 805 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

D'ADOPTER le Programme triennal des dépenses en immobilisations de la Ville de Beauharnois pour les années 2026-2027-2028;

DE PUBLIER dans le journal municipal « *Beauharnois vous informe* » **ET DE DISTRIBUER** gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Ville de Beauharnois le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Adoptée.

3 Affaires nouvelles

3.1 Affaires nouvelles

- Aucune



4 Communication des membres du conseil

4.1 Communications des membres du conseil

- Aucune

5 Période de questions

5.1 Période de questions

Le Service du greffe de la Ville de Beauharnois a reçu via le formulaire disponible sur son site internet 0 question avant la tenue de la séance du conseil.

La période de questions peut être visionnée sur le site Internet de la Ville de Beauharnois sous l'onglet « Vivre – Conseil municipal – Séances du conseil et ordres du jour – Procès-verbaux – Vidéo du 1^{er} juillet 2025 », à partir de la 29^e minutes et 40 secondes.

6 Levée de la séance

6.1 2025-07-291 Levée de la séance

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE la séance soit levée. Il est 19h24

Adoptée.



Alain Dubuc, maire



Janie Arseneau, greffière

